

LISTE DES ADMIS à la Classe Egalité des Chances 2020-2021.

Suite aux oraux de sélection qui se sont tenus les 3 et 4 juin, 21 candidats sont admis à la Classe Egalité des Chances mise en place par l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière et la Fondation Culture & Diversité :

Monsieur	Eliot	BABILON
Monsieur	Noé	BLETON
Monsieur	Zain	BOUCH
Madame	Kenza	COURTOIS
Madame	Raphaëlle	DANOWICZ
Madame	Jade	DICK
Monsieur	Gaultier	FRANIATTE
Madame	Nina	GAILLARD
Monsieur	William	GIRARD
Madame	Leila	GRAINDORGE
Monsieur	Antonin	LUCAS
Madame	Chloé	MARGAS
Monsieur	Emmanuel	MAYEMBA
Monsieur	Théo	MICHEL
Monsieur	Raphaël	MOLINA
Monsieur	Damien	NARCY
Madame	Moroé	POUPEAU
Monsieur	Gustave	PUJERVIE
Monsieur	Jullian	RIVIERE
Madame	Léna	SAVORET-HOURI
Madame	Delphine	TATAR

POUR TOUS LES AUTRES, nous vous remercions pour votre candidature.

Le fait que vous n'ayez pas été retenu pour la Classe Egalité des Chances n'est en aucun cas un jugement de valeur, ni sur la qualité de votre dossier ni sur votre orientation vers des études supérieures en cinéma, en photographie et en son.

Cette réponse négative ne présage en rien d'un échec au concours, et nous vous rappelons que vous pouvez bien évidemment présenter le concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière.